

Direction des Affaires Scolaires

2021 DASCO 94 – Ouverture d’une Académie du Climat dans les locaux de l’ancienne Mairie du 4^{ème} arrondissement

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Face au dérèglement climatique, aux défis de la reconquête de la biodiversité, de la protection de notre environnement, la réussite de la transition écologique nécessite un changement radical de nos modes de vie, de consommation et de notre rapport à la nature. C’est le changement de braquet majeur que notre municipalité s’emploie à effectuer depuis près de 20 ans, guidée en cela par l’exemplarité de notre Plan Climat Air Energie Territorial, adopté à l’unanimité de notre assemblée en 2018. Face à l’immensité et la complexité de la tâche, les citoyennes et citoyens peuvent cependant ressentir une forme d’impuissance, d’éco-anxiété. L’Education à l’Environnement et au Climat constitue un enjeu majeur et une responsabilité vis-à-vis des jeunes générations, particulièrement mobilisés pour construire ce monde d’après.

Pour transformer ces raisons d’agir en pouvoirs d’agir, et conformément au vœu de l’exécutif adopté en juillet 2019, nous souhaitons ouvrir l’Académie du Climat à compter de septembre 2021, dans les locaux de l’ancienne mairie du IV^{ème} arrondissement, plaçant ainsi cette nouvelle ressource à l’attention des jeunes et autour de la transition écologique au centre de notre ville.

1. L’ambition de l’Académie du Climat : de nouveaux outils et pouvoirs d’agir à l’attention des jeunes générations pour comprendre, expérimenter, se mobiliser autour des enjeux environnementaux et construire les chemins pour l’avenir.

L’Académie du Climat s’inscrit pleinement dans la politique conduite par la Ville de Paris en faveur de la transition écologique. Inspirée des pédagogies actives centrées autour du projet et de l’apprentissage en collaboratif, l’offre proposée au sein de l’Académie du Climat répond à 3 grands objectifs :

- **La transmission de savoirs théoriques et scientifiques** autour des enjeux environnementaux au sens large (climat, biodiversité et végétalisation, réduction des déchets, réemploi, eau, déplacement, alimentation durable, etc) ;
- **L’acquisition de compétences pour agir** : élaborer un plaidoyer, prendre la parole en public, résoudre des problèmes en collectif, décrypter les controverses, acquérir des compétences numériques (TUMO), et pratiques (réparation d’objets, sur-cyclage, découverte de la biodiversité, fabrication de produits du quotidien et mode éthique) ;
- **L’accompagnement de porteurs de projets individuels ou collectifs dans le champ de la transition écologique** : incubateur de projets, mise en

relation avec l'écosystème parisien professionnel ou engagé dans le champ de la transition écologique, aide à la recherche de financement, montage d'association, etc.

À moyen terme, l'Académie proposera également de la formation continue pour les jeunes, les adultes, les agents de la Ville et à tous les Parisien.ne.s le désirant. Les jeunes pourront ainsi valoriser l'enseignement qu'ils auront suivi au sein de l'Académie du Climat, à travers un système de certification, afin d'accompagner leur insertion sur le marché du travail, et promouvoir les filières professionnelles d'avenir.

À travers des partenariats avec les collectivités territoriales franciliennes, les établissements scolaires, la mobilisation des acteurs et associations d'éducation populaire, la Ville de Paris sera particulièrement attentive à la fréquentation de ce lieu, dans un objectif de mixité sociale, en y favorisant l'accès de tous les jeunes, et notamment ceux des quartiers populaires, ainsi que plus largement à l'échelle métropolitaine. En effet, les jeunes de 9 à 25 ans représentent près de 20% de la population parisienne. Cette génération vit majoritairement dans les quartiers populaires marqués par de fortes inégalités sociales (chômage, précarité énergétique des logements, précarité alimentaire) et subit déjà les conséquences des crises environnementales (faible accès à la nature, problématique de la pollution de l'air). Si la Ville de Paris mène des actions volontaristes pour lutter contre ces inégalités, les jeunes seront les acteurs du changement de demain, et doivent trouver dans l'Académie du Climat les moyens d'agir pour une ville neutre en carbone, résiliente et plus juste.

Pour s'assurer qu'elle profite à tous, cette offre sera entièrement gratuite, avec de nouvelles façons d'apprendre pratiques et immersives, des modules collectifs et individualisés pour répondre au plus près des attentes des jeunes.

2. La fabrique de l'Académie du Climat : un pilotage de projet porté par la Ville de Paris et réinventé, associant les associations jeunesse, les acteurs de la transition écologique et de l'innovation pédagogique :

Eu égard aux publics ciblés et à la démarche d'innovation pédagogique, le projet est piloté par la DASCOS en associant l'ensemble des directions de la Ville qui contribuent ainsi à ce projet fédérateur.

Ainsi, à partir de la rentrée 2021, il est proposé que l'Académie du Climat fonctionne juridiquement en régie (rattachement DASCOS) et propose 6 espaces thématiques: construction, consommation, nature et biodiversité, mobilités, alimentation et citoyenneté.

Est également prévu l'installation d'un café – tiers lieu construit avec les jeunes, un potager permacole dans la cour, un laboratoire d'éco-construction, des espaces de co-working et de réparation partagée, un incubateur de projets ou encore une cuisine pédagogique.

La bibliothèque Arthur Rimbaud sera intégrée dans le projet.

Des parcours pédagogiques sur le climat proposés par TUMO sous l'égide du Forum des Images seront proposés notamment aux éco-délégués et aux jeunes issus de quartiers populaires. La programmation qui se mettra en place à l'automne permettra aux publics scolaires et périscolaires de participer à des ateliers didactiques et pratiques et aux jeunes de prendre part à des conférences thématiques, notamment dans la perspective de la COP26.

Les aménagements et les usages se construisent par itérations successives lors de chantiers participatifs. Cette approche souple et pragmatique permet d'affiner l'offre avec de futurs utilisateurs et d'amorcer une dynamique de communauté agissante.

En complément de cette mobilisation de l'ensemble de l'exécutif, la fabrique même de l'Académie a été pensée de manière collaborative et participative, en intégrant à sa gouvernance de grands partenaires parisiens, et une vingtaine d'associations jeunesse de tous les milieux et horizons. En effet, la Ville de Paris associe à ce projet l'écosystème des acteurs parisiens engagés dans le champ de la transition écologique et de l'innovation pédagogique, dans le cadre de l'installation du Conseil de l'Académie du Climat, nouvelle instance de concertation destinée à accompagner la création de ce lieu (TUMO, Secours Populaire, Centre de Recherches Interdisciplinaires – CRI -, Fondation GoodPlanet, Pavillon des Canaux, les représentants de la coalition jeunes pour le climat et du Conseil parisien de la Jeunesse, collectivités de la métropole du Grand Paris etc.).

Les lieux d'éducation à l'environnement existants sur le territoire parisien (Maison des Acteurs du Paris durable qui a vocation à rejoindre l'Académie du climat, Maison de la nature, Maison du jardinage, Ecole Du Breuil, Ferme de Paris, Jardin botanique etc.) seront également intégrés aux parcours pédagogiques de l'Académie du Climat en proposant des activités hors les murs plus immersives.

Le financement de l'Académie du climat à son lancement sera imputé sur le budget de la Ville de Paris pour 2021 à hauteur de 1 M€ en fonctionnement (hors masse salariale) et de 2,18 M€ en investissement.

Pour 2022, la stratégie de financement de l'Académie du Climat privilégiera la conclusion de partenariats institutionnels et privés dans la perspective d'assurer son fonctionnement pérenne dans les années à venir.

A ce titre, la Ville de Paris a présenté le projet de l'Académie du Climat au Bloomberg Global Mayors Challenge, avec à la clef une enveloppe d'un million de dollars et une offre d'accompagnement pour la mise en œuvre des projets sélectionnés ; les résultats seront connus en décembre 2021.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer sur la création de l'Académie du climat à compter du 1^{er} septembre 2021.

La Maire de
Paris

2021 DASCO 94 – Ouverture d'une Académie du Climat dans les locaux de l'ancienne Mairie du 4^{ème} arrondissement

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'ouverture de l'Académie du Climat à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE au nom de la 6^e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à ouvrir l'Académie du Climat à compter du 1^{er} septembre 2021 dans les locaux de l'ancienne Mairie du 4^{ème} arrondissement.

Article 2 : Les dépenses au titre de l'Académie du Climat pour l'année 2021 sont estimées à 1.000.000 euros en fonctionnement et 2.185.000 euros en investissement.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.